

Fiche vocabulaire 8

L'Etat et la TVA

TVA : Taxe sur la valeur ajoutée

Valeur ajoutée : richesse créée par l'entreprise

TVA collectée : TVA collectée par l'entreprise lors d'une vente. Le montant se trouve sur les factures de vente et s'enregistre dans le compte 44571.

TVA déductible : TVA payée par l'entreprise lors d'un achat. Le montant se trouve sur les factures d'achat et s'enregistre dans le compte 44566 s'il s'agit d'un achat de bien ou service ou dans le compte 44562 s'il s'agit d'un achat d'immobilisation. Elle est déductible car l'entreprise pourra soustraire ce montant de la TVA collectée pendant la même période.

Crédit de TVA : TVA due par l'Etat à l'entreprise lorsque la TVA déductible est supérieure à la TVA collectée. Ce montant s'enregistre en 44567. Le plus souvent, ce montant est déduit de la TVA à payer du mois suivant.

TVA à payer : TVA due par l'entreprise à l'Etat. Ce montant s'enregistre en 44551.

Consommateur final : utilisateur final du bien ou du service produit. Cet utilisateur sera le seul à supporter la TVA.

TVA collectée

- TVA déductible sur ABS
- TVA déductible sur immo
- = TVA à décaisser (si >0) ou Crédit de TVA (si <0)